

## AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

### FIV (fécondation in vitro)

Bénéficiaire :

Adresse :

N° d'affiliation :

N.I.S.S. :

#### Conditions d'intervention

*L'intervention unique est fixée à **500,00 EUR** sans pour autant dépasser le montant restant à charge de la bénéficiaire et est accordée sur présentation de cette **déclaration dûment complétée** par le responsable du centre agréé par les pouvoirs publics belges, **de la facture et de la preuve de paiement**. Pour avoir droit à l'intervention, l'affiliée doit être en règle de cotisations à l'assurance complémentaire.*

*Seuls les statuts déterminent les droits et obligations des membres et ceux de la mutualité.*

#### A compléter par le responsable

Le/la soussigné(e) .....  
(cachet)

responsable médical du centre FIV mentionné ci-après, agréé à cet effet par les autorités publiques  
.....  
(*dénomination et adresse de l'établissement*)

déclare que la personne mentionnée ci-dessus a suivi le traitement complet FIV et que la somme de ..... EUR restant à sa charge lui a été facturée.

Date : .... / .... / .....

Signature du responsable .....  
et cachet de l'établissement

**N'oubliez pas d'ajouter la facture et la preuve de paiement !**

*Solidaris Brabant s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection de la vie privée durant toute la durée du traitement des informations ici collectées. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Solidaris Brabant pour maintenir votre dossier à jour et que nous puissions toujours disposer de vos coordonnées complètes dans le cadre de nos prestations de services. Le règlement général sur la protection des données vous offre une série de droits par rapport à vos données (droit de rectification, d'accès, d'effacement, droit à la limitation du traitement,...). Consultez la charte relative à la protection des données à caractère personnel disponible sur notre site, pour une information plus étendue sur vos droits et les modalités de traitement de ces données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, via l'adresse dataprotection.bra@solidaris.be. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits relatifs à la protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection des données belge.*